

2013/295 DU 06 SEP. 2013
DECRET N° _____ **DU** _____
portant nomination d'un Inspecteur Général au Ministère
des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale
et de l'Artisanat.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation
du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2013/169 du 27 mai 2012 portant organisation du
Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie
Sociale et de l'Artisanat,

DECRETE :

Article 1^{er}.- **Monsieur AGWARA Moïse ONDOH**, Maître de Conférences,
précédemment Inspecteur Général à l'ex-Ministère des Petites et
Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, est, à
compter de la date de signature du présent décret, nommé Inspecteur
Général au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie
Sociale et de l'Artisanat.

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus
par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure
d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 06 SEP. 2013

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

